

PRO BONO UQAM



CAHIER DE
DESCRIPTION
DE PROJETS
2018-2019

PB
SC

**pro bono
students canada**

**réseau national
d'étudiant(e)s
pro bono**

TABLE DES MATIÈRES

Le Réseau national d'étudiant-e-s Pro Bono.....	4
Pro Bono UQAM.....	4
Pourquoi s'impliquer?.....	5
Comment s'inscrire?.....	7
Les projets.....	8
Association canadienne des libertés civiles (ACLC).....	8
Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC).....	10
Association des locataires de Villeray (ALV).....	11
CACTUS Montréal.....	12
Centre des femmes de Laval.....	15
Centre de justice de proximité du Grand Montréal (CJPGM).....	16
Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR).....	17
Clinique juridique du mile-end, en collaboration avec le Centre de justice de proximité du grand montréal (CJPGM) et le Consertium de recherche accès au droit et à la justice (ADAJ).....	18
Clinique juridique Juripop.....	20
Coalition des familles LGBT.....	22
Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-SIDA).....	24
Collectif des femmes immigrantes du Québec (CFIQ).....	25
Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière (CRÉDIL).....	26
Droits Devant.....	27
Droit et Soins de Santé.....	28
Étudiant-e-s en droit d'aider.....	29
Juristes à domicile.....	31
Organisation des femmes philippines du Québec (Filipino's women organization in quebec – PINAY).....	32
Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ).....	33
Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE).....	34
Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne.....	35
SOS Grenville-sur-la-Rouge (SOS GSLR).....	36
Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI).....	37

QUI SOMMES-NOUS?

LE RÉSEAU NATIONAL D'ÉTUDIANT-E-S PRO BONO

Le Réseau national d'étudiant-e-s Pro Bono du Canada (*PBSC* de son nom en anglais) est une organisation nationale ayant des sections dans 22 facultés de droit à travers le pays. Fondé en 1996, à l'Université de Toronto, PBSC a pour mission d'accroître et d'améliorer l'accès à la justice en offrant une aide juridique professionnelle de grande qualité aux citoyens et citoyennes à faible revenu et aux organismes sans but lucratif. Tous les ans, environ 1 600 étudiant-e-s en droit s'impliquent bénévolement auprès de PBSC, consacrant ainsi environ 120 000 heures de services juridiques gratuits à environ 400 à 500 organismes partout au Canada. (Pour plus d'information, voir : www.probonostudents.ca).

PRO BONO UQAM

La Section UQAM du Réseau national d'étudiant-e-s Pro Bono, « Pro Bono UQAM », a pour mandat de développer des projets d'accès à la justice et de défense collective de droits ainsi que de jumeler des étudiant-e-s en droit avec nos organismes communautaires, cliniques juridiques et autres organisations partenaires ayant des besoins de nature juridique. Pro Bono UQAM s'inscrit dans l'objectif du département des sciences juridiques de l'UQAM qui vise la formation de juristes qui seront préoccupé-e-s de justice sociale et qui, à cette fin, pourront intervenir largement à la défense et à la promotion des droits des personnes. Pro Bono UQAM participe ainsi aux multiples missions de justice sociale poursuivies par ses organismes partenaires. Sous la supervision d'un-e juriste, cette implication permet à la fois d'offrir une expérience pratique aux étudiant-e-s en droit et de démocratiser le droit en le rendant plus accessible dans la communauté.

L'équipe 2018-2019

Coordonnatrices 2018-2019 : Florence Amélie Brosseau et Mylène Geoffroy

Superviseure de la section UQAM : Emmanuelle Bernheim, professeure

Bureau : Département des sciences juridiques, local W-2250

Téléphone : (514) 987-3000 ext. 1963

Courriel : probono.uqam@gmail.com

Page Facebook : Réseau national d'étudiant-e-s Pro Bono / UQAM

Site web: www.probono.uqam.ca

POURQUOI S'IMPLIQUER?

Un bénévolat au sein de Pro Bono UQAM vous permettra de :

- **Découvrir** ou **confirmer votre intérêt** envers la pratique quotidienne de juriste, qui plus est dans un domaine de droit de votre choix ;
- **Développer des habiletés pratiques**, en allant au-delà de l'apprentissage théorique des cours ;
- Favoriser **l'accès à la justice** et poursuivre les missions de **justice sociale** menées par nos différents partenaires et le département des sciences juridiques ;
- Rencontrer des professionnel-le-s du milieu juridique, bâtissant ainsi **un réseau de contacts** ;
- **Renforcer votre curriculum vitae** par les habiletés acquises durant votre implication, notamment grâce à la réputation et la notoriété de PBSC dans le milieu juridique ;
- Développer ou cultiver un intérêt à l'égard de l'engagement social et communautaire : les étudiant-e-s s'impliquant dans Pro Bono développent une sensibilité et une **meilleure compréhension des enjeux sociaux et communautaires** ;
- Apprendre de **l'expertise de nos organismes partenaires et de l'expérience des justiciables** quant à différents enjeux en lien avec le droit et la justice.

De plus, un bénévolat au sein de Pro Bono UQAM c'est :

- Une expérience **encadrée** ;
- Un projet **précis** dont les tâches et les attentes ont été définies attentivement au préalable ;
- Des **coordonnatrices de programme** ayant pour mandat de répondre à toute inquiétude des étudiant-e-s bénévoles ;
- Un **organisme partenaire** s'étant engagé à fournir une expérience de travail stimulant ;
- Un-e **juriste superviseur-e assigné-e** pour chaque projet qui pourra répondre à vos questions d'ordre juridique ;
- Une **implication raisonnable** :
 - Certains projets peuvent être effectués à distance et ont des horaires flexibles ;
 - Un maximum de 5 heures par semaine ;
 - Pas de bénévolat pendant la période d'examens.
- Une grande **diversité** à plusieurs égards :

Types de tâches :

- Recherche juridique

- Création d'outils de vulgarisation juridique
- Rédaction de mémos juridiques et d'articles
- Présentation d'ateliers de vulgarisation juridique
- Assistance individuelle aux usagers et usagères
- Accompagnement à la cour
- Planification stratégique des dossiers
- Documentation de l'expérience des justiciables sur des enjeux juridiques précis
- Et bien d'autres !

Domaines de droit :

- Droit de la famille
- Droit de la consommation
- Droit de l'immigration
- Droits et libertés fondamentales
- Droit du logement
- Droit criminel et pénal
- Droit de la santé
- Droit du travail
- Droit de l'environnement
- Droit des femmes

Diverses causes sociales :

- Féminismes
- Droits des migrant-e-s
- Antiracisme
- Logement social
- Défense de droits des travailleurs et travailleuses précaires
- Lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté
- Défense et promotion des droits des personnes vivant avec un handicap
- Promotion des droits de la communauté LGBTQIA2s+
- Réduction des méfaits
- Écologisme

COMMENT S'INSCRIRE?

Vous êtes étudiant-e en première année? Bonne nouvelle! Tous les étudiant-e-s au baccalauréat en droit peuvent s'impliquer au sein de Pro Bono. Certains projets requièrent toutefois d'être en deuxième ou en troisième année.

Les projets sont également ouverts aux étudiant-e-s aux cycles supérieurs qui détiennent un baccalauréat en droit ou une formation jugée équivalente.

Voici la démarche à suivre pour vous inscrire :

1. Après avoir assisté à l'activité de lancement et avoir lu les descriptions de projet, vous devez déterminer les 3 projets pour lesquels vous avez le plus d'intérêt, en faisant attention à bien rencontrer les prérequis, s'il y a lieu.
2. Complétez le [formulaire d'inscription en ligne](#). Dans ce formulaire, vous serez invité-e à écrire vos motivations et à détailler les expériences et compétences acquises pertinentes en lien avec chacun des projets qui vous intéressent.

Le tout doit être complété et envoyé **AU PLUS TARD MERCREDI LE 19 SEPTEMBRE 2018 À 23 :59**. Nous procéderons alors au processus de sélection et d'assignation des projets. Compte tenu des places limitées pour chaque projet, nous ne pouvons pas garantir que nous retiendrons l'un de vos premiers choix. Nous nous efforcerons toutefois de vous attribuer un projet pour lequel vous avez démontré un intérêt. Vous aurez des nouvelles dès la semaine suivante.

BONNE INSCRIPTION!

À NOTER : Pro Bono UQAM requiert pour toutes et tous ses bénévoles d'assister à une **formation obligatoire** en début d'année. Celle-ci aura lieu le jeudi **4 octobre 2018 à 12 :30**.

SVP, nous aviser le plus tôt possible si vous êtes dans l'impossibilité d'y assister.

Également, les étudiant-e-s en première année et ceux et celles dont le projet consiste à faire de la recherche devront assister à une **deuxième formation obligatoire** sur les stratégies de recherche juridique, le **mardi 9 octobre 2018 à 12 :30**, organisée par notre partenaire Westlaw Canada.

LES PROJETS

LÉGENDE

Cette légende permet de faciliter l'analyse des projets pour les étudiant-e-s bénévoles afin que celles-ci et ceux-ci puissent choisir les projets qui correspondent le mieux à leurs besoins. Les pictogrammes applicables au projet en question sont indiqués au début de chaque description de projet.



Contact avec les client-e-s ou la population desservie par l'organisme

Le travail de l'étudiant-e l'amènera à être en contact avec la population desservie par l'organisme. L'étudiant-e doit donc être à l'aise avec la nature qu'un tel travail implique.



Déplacement nécessaire

L'étudiant-e devra se déplacer régulièrement dans l'organisme ou autre lieu en lien avec son projet. Ce déplacement sera nécessaire toutes les semaines pour assurer une permanence ou de façon assez régulière.



Horaire fixe

L'étudiant-e devra déterminer et suivre un horaire fixe et régulier.



Exigences pour l'étudiant-e

La nature du projet exige certaine(s) expérience(s) précise(s) et particulière(s). Pour plus de détails, consulter la description de projet.



Projet conjoint

Il s'agit d'un projet qui s'effectue conjointement avec une ou d'autres université(s). La supervision du projet peut relever de l'UQAM ou d'une autre université participant au projet.

ASSOCIATION CANADIENNE DES LIBERTÉS CIVILES (ACLC)



Participant·es : toutes les universités canadiennes
Supervision : bureau national



Domaines de droit : Droits et libertés de la personne

Nombre d'étudiant·e·s : 1 étudiant·e de l'UQAM

Moment où l'étudiant·e devra travailler : Horaire flexible.

ORGANISME

Depuis plus de 50 ans, l'ACLC est l'organisation nationale de défense des libertés civiles du Canada. Travaillant avec des avocat·e·s pro bono à travers le pays, l'ACLC est intervenue dans les tribunaux à tous les niveaux, se fait entendre dans les médias de presse écrite et audiovisuelle, et défend stratégiquement et efficacement les droits et libertés de toutes les personnes au Canada. L'ACLC est à la pointe de tous les débats portant sur les libertés civiles depuis sa création en 1964. L'ACLC est un leader dans la protection des droits, et a gagné un respect généralisé pour ses positions de principe sur des questions telles que la censure, la peine capitale, la police et la responsabilisation de l'État.

PROJET

Rights Watch est une plateforme en ligne dédiée à la sensibilisation et au dialogue sur les droits et libertés au Canada (voir: <http://rightswatch.ca>). Le projet consiste à effectuer des recherches, faire des suivis et acquérir des connaissances spécialisées sur une ou plusieurs questions d'actualité touchant les libertés civiles. L'étudiant·e aura la possibilité de produire des contenus, des analyses et de dialoguer avec des expert·e·s et d'autres étudiant·e·s en droit œuvrant dans la promotion des libertés civiles. Le projet Veille sur les droits comporte trois volets distincts :

- 1) Suivre un domaine assigné (p. ex. les tribunaux de l'Ontario, le pouvoir législatif au Québec, la Cour suprême des États-Unis, etc.) et afficher des billets sur le blogue de Veille sur les droits
- 2) Participer à quatre « séances intensives » sur les libertés civiles au cours de l'année avec d'éminent·e·s spécialistes sur différents sujets relatifs aux libertés civiles
- 3) Publier sur les médias sociaux (Twitter, Instagram, Facebook) des informations sur les suivis, la recherche et l'analyse effectués afin de promouvoir une compréhension et un engagement généralisés des questions de libertés civiles au Canada

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigence(s) : Aucune.

Atout(s) : connaissance du droit constitutionnel et avoir une passion pour les libertés civiles.

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS POUR LA QUALITÉ DANS LA CONSTRUCTION (ACQC)



Domaines de droit : Droit de la construction, Droit de la consommation et Droit de l'immobilier

Nombre d'étudiant-e-s : 1 étudiant-e

Moment où l'étudiant-e devra travailler : De préférence une ou deux présences hebdomadaires à l'organisme, idéalement régulières, mais l'horaire est flexible.

L'ORGANISME

L'ACQC est la seule association de consommateurs et consommatrices qui se consacre entièrement au marché de la construction et de la rénovation résidentielle. Et il y a beaucoup à faire! L'ACQC est un organisme québécois à but non lucratif qui: (1) Informe le consommateur ou la consommatrice propriétaire d'habitation de ses droits, obligations et responsabilités, ainsi que des pratiques des professionnels du bâtiment; (2) Représente, défend et regroupe ces consommateurs et consommatrices pour mieux les protéger; (3) Soutient toute action susceptible d'améliorer la qualité de la construction. Dans cet esprit, l'ACQC appuie les consommateurs et consommatrices dans leurs démarches collectives face à des problèmes comme les plans de garantie, l'inspection préachat, les maisons fissurées, les dépôts d'ocre (ocre ferreuse), la pyrrhotite ou tout autre problème lié au manque de protection des consommateurs face à l'industrie de la construction.

LE PROJET

L'organisme répond à des demandes d'information juridiques et techniques liées au domaine du bâtiment résidentiel. Pour les questions d'ordre juridique, elle bénéficie des services d'un para-juriste supervisé par une ancienne avocate. L'étudiant-e alloué-e par PBSC participera au service d'information juridique tout comme le para-juriste, également guidé par l'ancienne avocate, ainsi que par l'avocat-e superviseur-e lorsque nécessaire.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigence : avoir complété la première année

Atouts : Il est préférable d'avoir complété au moins un des cours suivants ou de prévoir en suivre plusieurs au courant de l'année : Approfondissement du droit des obligations (JUR3535), Droit des biens et de la propriété (JUR5540), Droit des contrats (JUR5547), Droit de la consommation (JUR6555). L'étudiant-e devrait avoir un intérêt pour le droit civil en général et plus spécifiquement pour le droit de la construction, de l'immobilier ou de la consommation.



Domaine de droit : Droit du logement

Nombre d'étudiant-e-s : 1étudiant-e

Moment où l'étudiant-e devra travailler : L'implication attendue est d'une journée par semaine, soit le mardi ou le jeudi de 13h00 à 17h30.

L'ORGANISME

L'ALV est un organisme voué à la défense des droits des locataires. Le projet consiste essentiellement à accueillir individuellement les locataires pour leur donner de l'information sur le droit du logement. D'autres tâches peuvent être effectuées, soit en alternance ou de manière complémentaire. L'ALV a comme principe que les étudiant-e-s sont aptes à faire des choix concernant leurs tâches, en fonction de leurs intérêts.

LE PROJET

Ce projet consiste essentiellement à accueillir individuellement les locataires pour leur donner de l'information sur le droit du logement. D'autres tâches peuvent être effectuées, soit en alternance ou de manière complémentaire. Les étudiant-e-s sont étroitement encadré-e-s par l'équipe de l'ALV. Deux principes encadrent cet accueil de stagiaires à l'Association des locataires de Villeray : l'aspect volontaire et la formation. L'ALV considère que les étudiant-e-s peuvent faire des choix en ce qui a trait à leurs tâches, c'est-à-dire que ce sont les étudiant-e-s qui choisissent ce qui les intéresse en respect des exigences du programme Pro Bono et du mandat de l'Association. De plus, l'ALV invite les étudiant-e-s à participer à des formations reliées au droit social du logement et s'assure que les connaissances nécessaires soient acquises par les étudiant-e-s.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Aucun.

CACTUS MONTRÉAL



L'ORGANISME

CACTUS Montréal est un organisme communautaire de prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS). Il intervient auprès des personnes utilisatrices de drogues par injection et inhalation, des travailleuses et travailleurs du sexe, et des personnes trans en priorisant leur santé, leur mieux-être et leur inclusion dans la société. Il accompagne ces personnes par le moyen de différents services et activités de prévention, de sensibilisation et d'éducation. L'organisme est très actif dans la communauté afin de défendre leurs droits et de donner une voix à leurs besoins et préoccupations. La réduction des méfaits guide toutes les interventions de l'organisme. Ce dernier adopte une approche pragmatique et humaniste qui place la participation des personnes au cœur de son action.

PREMIER PROJET

Domaines de droit : Droit criminel et pénal avec des composantes en Droit de la santé



Nombre d'étudiant-e-s : 2 étudiant-e-s



Moment où l'étudiant-e devra travailler : L'horaire est assez flexible, mais il ou elle devra fréquenter régulièrement le service d'injection supervisée lors des heures d'ouverture (horaire : du dimanche au jeudi de 14hrs à 4hrs, et du vendredi au samedi de 14hrs à 6hrs).

LE PROJET

Santé Canada a récemment accepté un projet pilote permettant l'injection de drogue par un tiers, lequel suscite des questionnements, autant auprès des utilisateur-ice-s de drogues qu'auprès des intervenant-e-s de l'organisme. Le mandat des étudiant-e-s sera d'évaluer ce projet pilote et de le comparer, en faisant une recherche juridique, avec l'état actuel du droit criminel canadien. Les étudiant-e-s devront également faire une recherche de droit comparé afin d'évaluer les régimes législatifs ayant décriminalisé l'injection de drogue par un tiers. Le but de la comparaison est d'évaluer si le projet pilote mis en place par Santé Canada est avant-gardiste ou trop limitatif. La recherche juridique se cristallisera ensuite en la création de différents outils : guide d'information, articles dans la revue L'injecteur et le site internet de l'organisme et, si le temps le permet, ateliers d'information juridique. Les outils seront distribués par les étudiant-e-s au service d'injection supervisée.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences : avoir fait le cours de Droit pénal (JUR2535) et le cours d'Introduction à l'étude du droit et à la méthodologie juridique (JUR2509) ou détenir toute expérience pertinente en lien avec le droit criminel ou en lien avec les enjeux vécus par les personnes utilisatrices de drogues (le fait d'être une personne utilisatrice de drogues par injection ou inhalation est reconnu comme étant une expérience pertinente, nous garantissons l'anonymat des personnes souhaitant préciser qu'elles détiennent une telle expérience). Les étudiant-e-s doivent souscrire à l'approche de réduction des méfaits prônée par l'organisme et doivent être confortables avec la consommation de drogues par injection ou inhalation et avec le fait de fréquenter un service d'injection supervisée.

DEUXIÈME PROJET

Domaines de droit : Droit criminel et pénal, Droit du logement



Nombre d'étudiant-e-s : 2 étudiant-e-s



Moment où l'étudiant-e devra travailler : Les horaires sont flexibles et pourront être convenues avec les intervenant-e-s, mais ils et elles doivent pouvoir se déplacer à différents lieux pour les rencontres avec les participant-e-s du programme (bureaux de CACTUS, cafés, domicile des participant-e-s). De plus, il est préférable que les étudiant-e-s soient disponibles les lundis ou mardis soirs pour pouvoir assister aux Focus groupes mensuels du Projet pour Toit.

LE PROJET

Le Projet pour Toit s'adresse aux personnes qui utilisent les services de CACTUS Montréal ou ceux de ses partenaires et qui vivent en situation d'itinérance chronique ou épisodique. La trentaine de participant-e-s au projet bénéficient d'une aide à l'entrée en logement, d'un soutien au loyer ainsi que d'un accompagnement individuel ciblé sur leurs besoins sur une durée de trois ans. Le projet Pro Bono vise à dresser un portrait des problèmes juridiques en logement auxquels ont fait face ou font face les personnes utilisatrices de drogues. Les étudiant-e-s accompagneront les intervenant-e-s de CACTUS Montréal dans des rencontres avec les participant-e-s du Projet pour Toit. Ils et elles participeront également aux Focus groupes mensuels destinés aux participant-e-s du programme et encadrés par des intervenant-e-s. Ils et elles feront un travail d'écoute, de collecte de données et d'information afin donner la parole aux personnes utilisatrices de drogues vivant une forme de judiciarisation.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences : avoir une compréhension de l'anglais oral, avoir fait le cours de Droit pénal (JUR2535) et le cours de Droit du logement (JUR6545), ou y être inscrit-e à l'automne 2018, ou détenir toute expérience en lien avec ces domaines de droit ou les enjeux vécus par les personnes utilisatrices de drogues (le fait d'être une personne utilisatrice de drogues par injection ou inhalation est reconnu comme étant une expérience pertinente, nous garantissons l'anonymat des personnes souhaitant préciser qu'elles détiennent une telle expérience). Les

étudiant-e-s doivent nécessairement souscrire à l'approche de réduction des méfaits prônée par l'organisme et doivent être confortables à entendre parler de différents sujets et enjeux touchant la consommation de drogues par injection ou inhalation.

Atout : avoir de l'expérience en recherche

CENTRE DES FEMMES DE LAVAL



Domaines de droit : Droit de la famille, Droit de l'immigration, Droit des femmes

Nombre d'étudiantes : 2 étudiantes

Moment où l'étudiante devra travailler : L'horaire est flexible, mais il serait préférable d'établir un calendrier en début d'année avec les intervenant-e-s du centre.

L'ORGANISME

Le Centre des femmes de Laval est un organisme communautaire qui offre aux femmes de Laval un lieu d'appartenance et de transition, une porte de sortie à leur isolement ainsi qu'un réseau d'éducation et d'action. Le Centre est polyvalent, c'est-à-dire qu'il intervient sur la condition féminine dans son ensemble et non pas sur une problématique en particulier. Le travail de l'organisme se déploie en trois volets : services gratuits (friperie, impression, ordinateurs, écoute, référencement, garderie, etc.), activités éducatives (activités ludiques, arts et créations, ateliers éducatifs sur différents sujets, etc.), action collective (lobbyisme, campagnes de mobilisation politique, rédaction de pétitions et participation à des manifestations, etc.). L'organisme prône une approche intersectionnelle et non-compartmentée, un accueil de toutes les femmes sans questionner et une auto-gestion des femmes fréquentant le centre.

LE PROJET

Les étudiantes devront, au début du mandat, organiser une ou des séances de rencontre et de discussion avec les femmes fréquentant le Centre afin d'évaluer les connaissances et les questionnements des femmes en lien avec le droit de la famille. Par la suite, elles devront effectuer de la recherche juridique principalement sur les thèmes de la séparation/divorce, la pension alimentaire, la garde d'enfants, la violence conjugale. Une partie de la recherche visera le droit de la famille en contexte d'immigration (ex. : parrainage). Finalement, à l'hiver, les étudiantes devront monter des ateliers de vulgarisation et d'information juridique sur le droit de la famille et sur le droit de la famille en contexte d'immigration qui seront donnés au centre.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences : avoir suivi le cours de Droit de la personne et de la famille (JUR2521) ou y être inscrite à l'automne 2018 ou avoir toute expérience en lien avec le droit de la famille. Seules des étudiantES peuvent participer au projet et celles-ci doivent souscrire à l'approche féministe intersectionnelle et avoir une sensibilité particulière aux barrières systémiques auxquelles font face les femmes dans le système de justice.

CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DU GRAND MONTRÉAL (CJPGM)



Participantes : UdeM, UMcGill
Supervision : UdeM



Domaines de droit : Domaines variés

Nombre d'étudiant-e-s : 1 étudiant-e de l'UQAM

Moment où l'étudiant-e devra travailler : Les étudiant-e-s devront choisir une plage horaire de 3 à 5 heures, le mardi ou le mercredi, entre 9hrs et 17hrs.

L'ORGANISME

Le Centre de justice de proximité du Grand Montréal (CJPGM) est un organisme sans but lucratif ayant pour mission de promouvoir l'accès à la justice en favorisant la participation des citoyennes et des citoyens, par des services d'information juridique gratuits, de soutien et d'orientation, offerts en complémentarité avec les ressources existantes. Le CJPGM est situé près du palais de justice de Montréal et permet donc d'offrir un service de première ligne en orientant les citoyen-ne-s dans le système de justice ainsi que d'épauler les justiciables au besoin.

LE PROJET

L'objectif du projet est d'offrir un accompagnement aux citoyen-ene-s utilisant les ressources du centre de documentation du CJPGM. Les étudiant-e-s devront offrir une assistance technique (mise en page, impression, etc.) aux citoyen-ene-s utilisant les ordinateurs du centre de documentation pour rédiger des actes de procédures ou pour faire de la recherche juridique. Ils et elles devront également expliquer les bases de la recherche juridique et l'utilisation des moteurs de recherche juridique (Canlii, CAIJ, etc.), en plus d'aider les citoyen-ene-s à naviguer sur divers sites Web de nature juridique (ministère de la Justice, Éducaloi, Régie du logement, etc.). D'autres tâches pourront être réalisées, notamment accueillir les citoyen-ene-s et leur expliquer la mission du CJPGM ou encore traduire des outils de vulgarisation juridique du français vers l'anglais (modèles de procédure, fiches d'information, présentations PowerPoint, etc.).

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigence(s) : entamer minimalement sa 2^e année à l'automne 2018 ou détenir toute expérience pertinente dans le domaine juridique, être bilingue, être disponible les mardis ou mercredis

Atout(s) : maîtriser une troisième langue, avoir de l'expérience en service à la clientèle, avoir de l'expérience avec une clientèle vulnérable

CENTRE DE RECHERCHE-ACTION SUR LES RELATIONS RACIALES (CRARR)



Participant·es : UdeM, UMcGill
Supervision : UdeM



Domaine de droit : Droits et libertés de la personne

Nombre d'étudiant-e-s : 3 étudiant-e-s de l'UQAM

Moment où l'étudiant-e devra travailler : Les étudiant-e-s doivent être présent-e-s régulièrement en fonction de ce qui sera convenu avec l'organisme, car leur travail dépend en grande partie des échéanciers judiciaires et de l'échéance des recours.

L'ORGANISME

Le CRARR est un organisme ayant pour mission de promouvoir l'égalité raciale et de combattre le racisme au Canada. Un de ses volets d'actions constitue l'assistance juridique et la représentation des personnes victimes de discrimination basée sur la race, la religion, et l'origine nationale ou ethnique devant différents tribunaux. En outre, 40% des dossiers du CRARR traitent d'autres types de discrimination, soit celles basées sur le genre, le handicap et l'orientation sexuelle. Les types de dossiers peuvent y être très divers : poursuite civile à la Cour supérieure; contrôle judiciaire des décisions administratives; poursuite contre la discrimination au travail à la Commission des relations du travail; dossiers criminels ayant des liens avec la discrimination raciale, etc.

LE PROJET

Il s'agit d'un projet d'assistance aux avocat-e-s de l'organisme qui travaillent principalement sur des dossiers de discrimination raciale, mais également sur d'autres types de discrimination (genre, handicap, orientation sexuelle, etc.), sur des défenses en droit criminel et pénal, sur des poursuites civiles, sur des litiges en matière de relations de travail ou encore sur des cas de contrôle judiciaire. Les tâches des étudiant-e-s sont les suivantes : rédaction de documents juridiques, dont des plaintes, des requêtes et des mémoires ; recherche jurisprudentielle et doctrinale ; accompagnement des avocat-e-s ; préparation des dossiers ; procédures (ex. dépôt au greffe, liaison avec huissier, etc.).

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences : avoir des intérêts concrets pour l'égalité, avoir une analyse critique de la loi (race, genre, classe et orientation sexuelle), avoir un sens d'initiative et de rigueur, avoir un désir d'apprendre, être ouvert-e-s aux conditions et aux aspirations des groupes de femmes, des Autochtones, des personnes racisées, des personnes handicapées et des personnes LGBTQ.

CLINIQUE JURIDIQUE DU MILE-END
EN COLLABORATION AVEC LE CENTRE DE JUSTICE DE PROXIMITÉ DU
GRAND MONTRÉAL (CJPGM) ET LE CONSERTIUM DE RECHERCHE
ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE (ADAJ)



Participant·es : UdeM
Supervision : UQAM

ADAJ



Domaines de droit : Domaines variés

Nombre d'étudiant·e·s : 3 étudiant·e·s de l'UQAM

Moment où l'étudiant·e devra travailler : L'horaire est régulier, mais flexible : une permanence en matinée ou en après-midi au local du service d'accompagnement au Palais de justice.

LES ORGANISMES

Depuis 2002, la Clinique juridique du Mile End a développé un modèle de services juridiques reposant sur trois piliers : (1) offrir des consultations juridiques gratuites au sein d'un organisme ancré dans la communauté, afin de rejoindre le plus de personnes possible, notamment les publics vulnérables ; (2) tenter de créer un espace accueillant afin d'atténuer le sentiment d'intimidation que des individus pourraient ressentir face au fait d'avoir à interagir avec des intervenant·e·s du monde juridique ; (3) garantir l'accessibilité financière des services en les offrant sans aucun frais.

Le Centre de justice de proximité du Grand Montréal (CJPGM) est un organisme sans but lucratif ayant pour mission de promouvoir l'accès à la justice en favorisant la participation des citoyennes et des citoyens, par des services d'information juridique gratuits, de soutien et d'orientation, offerts en complémentarité avec les ressources existantes.

Le consertium de recherche Accès au droit et à la justice (ADAJ) pose le problème des relations difficiles entre le citoyen et le monde juridique, au sein des sociétés complexes. Le programme de recherche constitue un outil de mobilisation de la communauté juridique et de la communauté universitaire.

LE PROJET

Le projet est donc un partenariat entre la Clinique juridique du Mile End, le Centre de justice de proximité du Grand Montréal et l'équipe de recherche Autoreprésentation et plaideur citoyen du consertium de recherche Accès au droit et à la justice (ADAJ).

Le projet porte sur l'accompagnement dans les démarches juridiques, qu'elles soient judiciaires ou non. Il fait suite aux résultats de la recherche menée à la Clinique juridique du Mile End (mars 2018) qui démontrent clairement que l'accompagnement est très apprécié des client-e-s parce qu'il permet de faire baisser le stress et de se concentrer sur les enjeux juridiques. Les étudiant-e-s de la clinique ont aussi souligné l'importance de l'accompagnement pour leur formation, en ce sens qu'il les met en contact avec la réalité quotidienne de l'autoreprésentation.

L'accompagnement à la cour ne constitue qu'un soutien moral, autrement dit la présence d'un-e allié-e dans des démarches complexes et stressantes. Il ne constitue en aucun cas de l'information juridique ou de la représentation. Le projet accompagnement vise à répondre à des demandes, spontanées ou non, d'accompagnement dans des démarches comme aller au greffe, chercher ou déposer un formulaire, payer un timbre, ou se présenter en audience. Quant à l'accompagnement en salle d'audience, il consiste simplement à attendre l'appel du rôle, à rester présent-e durant l'audience et à échanger avec la personne autoreprésentée.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences : être bilingue, avoir complété minimalement sa 1^{ère} année au baccalauréat en droit.

CLINIQUE JURIDIQUE JURIPOPOP

Participant·es : UdeM, UMcGill
Supervision : UdeM



CLINIQUE JURIDIQUE
JURIPOPOP



Domaine de droit : Droit criminel

Nombre d'étudiant·e·s : 2 étudiant·e·s de l'UQAM

Moment où l'étudiant·e devra travailler : L'horaire est flexible, les équipes sont en charge de fixer les rencontres pour les ateliers, en autant que les ateliers sont dispensés en conformité avec les délais de l'échéancier. *Il est à noter que les quarts de finale ont habituellement lieu un samedi AM ou PM vers la mi-février, et que les demi-finales et finales ont lieu, en principe, à la Cour d'appel un même samedi à la fin-mars ou début-avril.

L'ORGANISME

Juripop milite d'abord pour l'amélioration de l'accessibilité à la justice pour tous et toutes, pour la défense des droits sociaux et économiques et pour les droits de la personne. Ainsi, la Clinique juridique Juripop propose notamment l'accès à des services juridiques à coût très modique aux personnes exclues de l'aide juridique gouvernementale, mais qui sont dans l'incapacité financière de payer pour la défense de leurs droits. Juripop, c'est aussi une entreprise d'économie sociale aux projets novateurs en matière de sensibilisation au droit. La Clinique dispense notamment des conférences d'information juridique visant à informer les citoyen·ne·s de leurs droits et de leurs obligations.

LE PROJET

Depuis 2011, Juripop organise un concours de plaidoirie se voulant une activité formatrice pour les élèves de 4e et 5e secondaire, ainsi que les cégépien·ne·s qui s'intéressent de façon générale au droit et à la justice. Bien qu'ils et elles travaillent à partir des mêmes faits, les étudiant·e·s du secondaire et celles et ceux du collégial s'affrontent dans deux compétitions distinctes. Ce projet consiste en deux étapes : des ateliers préparatoires et une simulation de procès. Les ateliers sont fournis « clé en main » par l'équipe de Juripop. Le concours se déroule en 3 joutes au secondaire comme au cégep : quarts de finale, demi-finales et grandes finales. À travers le projet, nous tentons de reproduire l'atmosphère d'un procès de la façon la plus réaliste que possible. Ainsi, nous mettons en scène un·e accusé·e, deux procureur·e·s de la Couronne, deux avocat·e·s de la défense (joué·e·s par les étudiant·e·s), ainsi qu'un·e juge et un jury-évaluateur (joué·e·s par des avocat·e·s ou juges en poste ou à la retraite).

Tâches : Chaque équipe est jumelée à un·e avocat·e mentor·e et à un·e ou deux étudiant·e·s en droit qui rencontrent les équipes à raison d'environ 1 heure 30 minutes par semaine (5 semaines)

à l'automne, environ 10 semaines à l'hiver -incluant ateliers et préparation). Une heure est consacrée à la théorie et 30 minutes à des exercices pratiques sur la matière vue. Lors de la session d'automne, ce sont les bénévoles étudiant-e-s qui se chargent de transmettre aux participant-e-s les principales notions de base en droit criminel. Pour cette même période, l'avocat-e a comme mandat d'assister les étudiant-e-s en droit en leur donnant des éclaircissements, le cas échéant. Ainsi, cinq ateliers ont lieu à l'automne et les thèmes abordés sont les suivants:

- Introduction au droit
- Fardeau de preuve
- Moyens de défense
- Garanties constitutionnelles de la Charte

Lors de la session d'hiver, c'est au tour de l'avocat-e mentor-e de donner les ateliers plus pratiques pour bien préparer son équipe à la simulation de procès. Les étudiant-e-s mentor-e-s seront alors présent-e-s pour l'assister dans cette tâche. Ainsi, quatre ateliers ont lieu à l'hiver et les thèmes abordés sont les suivants:

- Théorie de la cause
- Preuve et procédure
- Interrogatoires, contre-interrogatoires et plaidoiries
- Détermination de la peine (suite aux quarts de finale pour les équipes qui continuent)

Ainsi, l'avocat-e et les étudiant-e-s en droit ont comme mandat de vulgariser les notions de droit aux élèves et de les accompagner afin que l'équipe prépare la meilleure performance dans le cadre du concours de plaidoirie.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigence : avoir suivi le cours de Droit pénal (JUR2535). La priorité sera donnée aux étudiant-e-s de 2^e et 3^e année. Il faut également avoir un intérêt pour le droit criminel, pour la vulgarisation du droit et pour le travail avec les jeunes.

COALITION DES FAMILLES LGBT



L'ORGANISME

La Coalition des familles LGBT milite, en travaillant en collaboration avec les organismes gouvernementaux et les médias, pour la reconnaissance légale et sociale des familles avec parents LGBT. La Coalition est un groupe bilingue de parents et futurs parents lesbiens, gais, bisexuels et trans (LGBT) qui échange des informations, partage des ressources et s'amuse avec les enfants. Elle offre des ateliers destinés spécifiquement aux futur-e-s parents et d'autres qui s'adressent à ceux qui ont déjà des enfants. Elle échange sur les enjeux médicaux, légaux, psychologiques et sociaux auxquels les familles LGBT sont confrontées ainsi que sur les meilleures manières de faire face à l'homophobie et à la transphobie dans les écoles. Elle a également comme mandat de former des intervenant-e-s qui travaillent avec les jeunes et les familles LGBT.

PREMIER PROJET

Domaine de droit : Droits et libertés de la personne

Nombre d'étudiant-e-s : 2 étudiant-e-s

Moment où l'étudiant-e devra travailler : L'horaire est flexible, mais des rencontres mensuelles de suivis devront être convenues avec l'organisme.

LE PROJET

Le projet consiste à recenser les différents recours et les différents processus de plaintes possibles pour discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. En effet, outre une plainte adressée à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), il existe plusieurs autres processus de plaintes possibles dépendamment de l'institution ou de la personne ayant effectué la discrimination et dépendamment de l'objectif recherché par le ou la plaignant-e (Ordre des médecins, Commission scolaire, recours civil, etc.). Le travail des étudiant-e-s serait alors d'effectuer un travail de recherche afin de recenser cette information, la vulgariser et la centraliser dans un guide. Pour ce projet, nous bénéficions d'une précieuse collaboration avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Tout au long du projet, les étudiant-e-s seront donc épaulé-e-s et supervisé-e-s par une équipe de la Commission, à savoir une avocate et une agente d'éducation, pour tout ce qui est du contenu juridique et du volet pédagogique.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences : avoir suivi ou être inscrit-e à la session d'automne 2018 au cours d'Introduction à l'étude du droit et la méthodologie juridique (JUR2509), avoir une sensibilité particulière aux enjeux touchant les personnes LGBTQ+, avoir une très grande capacité de vulgarisation et avoir un grand degré d'autonomie.

Atout : avoir suivi le cours de Droits et libertés de la personne (JUR4521)

DEUXIÈME PROJET

Domaine de droit : Droit de la famille



Nombre d'étudiant-e-s : 2 étudiant-e-s



Moment où l'étudiant-e devra travailler : L'horaire sera flexible et ce, en fonction des rencontres qui seront prévues avec les familles en question. Les étudiant-e-s devront aussi convenir de plages-horaires avec l'organisme pour des rencontres mensuelles de suivi.

LE PROJET

Une partie de la population desservie par l'organisme regroupe des familles LGBTQ ayant eu recours à la gestation pour autrui au Québec ainsi que dans d'autres provinces et même dans d'autres pays afin de fonder une famille. Le cadre légal de la gestation pour autrui étant flou au Québec, ces familles font souvent face à plusieurs problèmes juridiques une fois l'enfant né ou bien lorsqu'elles reviennent au Québec et souhaitent faire reconnaître l'enfant comme étant le leur. Le travail des étudiant-e-s consiste à rencontrer ces familles ayant eu recours à la gestation pour autrui afin de documenter la procédure qui a été utilisée, les procédures juridiques ayant été enclenchées au Québec (ex. : demande en adoption) et les problèmes juridiques qui en ont découlé (ex. : refus de donner droit à la demande en adoption, non-reconnaissance de la parentalité par un assureur ou un régime d'indemnisation, etc.). Les étudiant-e-s devront créer une revue de cas afin de permettre à l'organisme de dresser un portrait global des enjeux légaux auxquels font face la population desservie, en l'occurrence les familles LGBTQ.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences : avoir suivi le cours de Droit de la personne et de la famille (JUR2521) ou y être inscrit-e au cours à la session d'automne 2018 ou détenir toute expérience pertinente et suffisante en droit de la famille, avoir une sensibilité particulière aux enjeux touchant la communauté LGBTQ+ et avoir une grande capacité de vulgarisation.

Atout(s) : avoir de l'expérience en recherche

COALITION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES QUÉBÉCOIS DE LUTTE CONTRE LE SIDA (COCQ-SIDA)



Participant(e)s : UdeM
Supervision : UQAM



Domaine de droit : Droits et libertés de la personne, Droit de la santé, Droit criminel

Nombre d'étudiant-e-s : 1 étudiant-e de l'UQAM

Moment où l'étudiant-e devra travailler : L'horaire est flexible puisque le travail sera majoritairement fait à distance, sauf pour les rencontres de suivi avec l'organisme.

L'ORGANISME

La COCQ-SIDA a pour mission de regrouper les organismes communautaires québécois impliqués dans la lutte contre le VIH/sida et exerce son leadership afin de susciter, soutenir, consolider et promouvoir l'action communautaire autonome face à la lutte contre le VIH/sida sur le territoire québécois. La COCQ-SIDA est guidée, dans ses actions, par les principes suivants : participation accrue des personnes vivant avec le VIH (GIPA*), la solidarité, l'autonomie, l'ouverture et la démocratie. La Coalition soutient ses organismes membres dans le développement de la lutte contre le VIH/sida, favorise et soutient des mécanismes de concertation afin de développer et de défendre des positions communes, représente les organismes membres face aux instances gouvernementales et paragouvernementales et devant le grand public. Enfin, elle mobilise les personnes vivant avec le VIH et la population en général face à la pandémie du VIH/sida et des déterminants sociaux de la santé qui l'influencent.

LE PROJET

L'organisme a un service d'information juridique qui se fait principalement via le site Web de l'organisme. Les étudiant-e-s devront effectuer préalablement une recherche juridique sur les enjeux et les droits des personnes vivant avec le VIH-SIDA. Plus particulièrement, cette année, l'avocate de l'organisme souhaite que le projet explore davantage les questions en lien avec la criminalisation des personnes vivant avec le VIH-SIDA. Les étudiant-e-s devront par la suite vulgariser l'information colligée afin de la rendre accessible à des non-juristes et rédiger des capsules d'information juridique pour le site. Ils et elles devront également mettre à jour les capsules existantes. Les étudiant-e-s auront également l'occasion de créer d'autres outils d'information en fonction des besoins de l'organisme au courant de l'année.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences : être très autonome et débrouillard-e, être à l'aise de discuter de sujets tels que la sexualité ou l'utilisation de drogues par injection.

COLLECTIF DES FEMMES IMMIGRANTES DU QUÉBEC (CFIQ)



Domaine de droit : Droits et libertés de la personne

Nombre d'étudiantes : 3 étudiantes

Moment où l'étudiante devra travailler : La plage-horaire des ateliers qui seront donnés est le mercredi après-midi à partir de 13hrs30.

L'ORGANISME

En 1983, 75 femmes représentant divers organismes ont fondé le Collectif des femmes immigrantes du Québec dont la mission est de favoriser l'intégration des personnes immigrantes à la société québécoise. Les activités du Collectif ont évolué au fil du temps, afin de s'adapter aux besoins des personnes immigrantes. Leur premier objectif est d'outiller les intervenantes qui travaillent auprès des personnes immigrantes. Pour ce faire, le Collectif développe plusieurs formations à leur intention. Par la suite, dans le but de favoriser le développement de relations interculturelles harmonieuses, le Collectif réalise différentes activités et développe divers outils pour sensibiliser les immigrant-e-s et les Québécois-e-s aux réalités des un-e-s et des autres : groupes de discussion, colloques, conférences, formations interculturelles, émissions de radio, expositions de photos, publications, etc.

LE PROJET

Les étudiantes sélectionnées devront réaliser des ateliers en équipe sur la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Elles devront choisir 8 dates sur les 14 dates proposées par l'organisme, toutes ayant lieu le mercredi à partir de 13hrs30. Le travail de recherche juridique a été effectué par l'étudiante ayant entamé le projet l'année dernière. Ainsi, les étudiantes sélectionnées devront d'abord prendre connaissance de la recherche réalisée, s'approprier la recherche, faire toute recherche supplémentaire nécessaire et préparer un support visuel ludique. Elles se rendront à l'organisme pour livrer l'atelier aux femmes fréquentant le centre.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences : avoir suivi le cours de Droits et libertés de la personne (JUR4521), être disponible les mercredis après-midis à partir de 13hrs30. Seules des étudiantES peuvent participer au projet.

Atout : toute expérience pertinente avec les personnes immigrantes ou les femmes immigrantes

COMITÉ RÉGIONAL D'ÉDUCATION POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DE LANAUDIÈRE (CRÉDIL)



Domaine de droit : Droit de l'immigration

Nombre d'étudiant-e-s : 2 étudiant-e-s

Moment où l'étudiant-e devra travailler : L'horaire est flexible. La moitié du travail peut être fait à distance, mais une permanence à l'organisme devra être faite deux fois par mois lorsque des rendez-vous sont prévus avec des client-e-s.

L'ORGANISME

Le CRÉDIL est un organisme voué à la solidarité internationale qui accomplit sa mission par le biais de trois axes d'intervention : l'éducation à la citoyenneté mondiale, la réalisation de projets et de stages internationaux et l'accompagnement des nouveaux-elles arrivant-e-s. Il intervient dans Lanaudière pour la promotion des droits humains, le développement durable et équitable ainsi que pour le rapprochement entre les peuples de toutes origines. Il contribue dans la région à une plus grande analyse des enjeux internationaux et permet à travers son action, une meilleure compréhension des interrelations qui existent entre les pays du nord et du sud.

LE PROJET

Les étudiant-e-s participeront à la clinique juridique en droit de l'immigration créée par l'organisme. Les tâches varieront en fonction de l'achalandage de la clinique. L'organisme donnera des rendez-vous aux client-e-s nécessitant les services de la clinique en fonction des disponibilités hebdomadaires des étudiant-e-s. Une permanence à l'organisme pourra se faire toutes les semaines ou deux fois par mois. Ainsi, lors de ces plages-horaires définies, les étudiant-e-s se rendront à l'organisme et seront assuré-e-s d'avoir des rencontres prévues avec les client-e-s. Les semaines où aucun rendez-vous ne sont prévus, les étudiant-e-s resteront à Montréal et effectueront du travail de recherche à distance pour les dossiers de la clinique ou pour créer du matériel d'information juridique.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences : entamer minimalement sa 2^e année à l'automne 2018, avoir suivi le cours de Droit de l'immigration (JUR6535), être autonome et débrouillard-e, pouvoir se déplacer à Joliette (bus de 45 minutes de la station Radisson, les frais de déplacement sont remboursés par le CRÉDIL)

CLINIQUE DROITS DEVANT



Domaines de droit : Droit criminel et pénal, Droits et libertés de la personne

Nombre d'étudiant-e-s : 1 étudiant-e

Moment où l'étudiant-e devra travailler : Majoritairement, le jeudi matin à la Cour municipale de Montréal. Les moments consacrés aux autres tâches pourront être flexibles.

L'ORGANISME

La Clinique Droits Devant a pour mission d'aider les personnes en situation d'itinérance, qui l'ont été ou qui sont susceptibles de l'être, à régulariser leur dossier judiciaire, lequel nuit à leur cheminement personnel. La Clinique offre des services d'information, de référence et d'accompagnement aux personnes tout au long de la procédure pénale et criminelle afin de faciliter l'exercice de leurs droits et de leurs recours. Elle a également un rôle de formation et de sensibilisation auprès des partenaires communautaires, institutionnels et judiciaires. Le PAJIC est un programme de déjudiciarisation s'adressant aux personnes ayant connu une période d'itinérance. La Clinique Droits Devant fait des demandes pour leurs usagers et usagères afin d'intégrer ce programme. Après que l'admissibilité soit constatée, un-e procureur-e rencontre individuellement la personne ayant les constats d'infraction et peut lui faire une offre concernant ceux-ci. Cela peut constituer de retirer une partie ou tous les constats d'infraction ou de diminuer les frais, ou dans les cas des causes criminelles, d'avoir une sentence moins lourde. En contrepartie, la personne doit s'engager à effectuer des démarches de réinsertion sociale.

LE PROJET

L'étudiant-e devra être présent-e à la Cour municipale de Montréal pour accueillir les personnes qui font partie du programme. L'étudiant-e sera également présent-e lors de la rencontre avec le ou la procureur-e puis finalement, en salle de cour. Parallèlement, l'étudiant-e devra mettre à jour le tableau de suivi du programme. À l'occasion, l'étudiant-e devra rédiger une lettre des démarches effectuées par la personne faisant partie du PAJIC, ainsi qu'expliquer aux personnes le déroulement du programme et le rôle des différent-e-s acteurs et actrices.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences : être bilingue, avoir une sensibilité particulière aux enjeux touchant les personnes en situation d'itinérance, être à l'aise d'intervenir auprès d'une personne vulnérable

DROIT ET SOINS DE SANTÉ

(PROJET INTERNE-UQAM)



Domaine de droit : Droit de la santé

Nombre d'étudiant-e-s : 4 étudiant-e-s

Moment où l'étudiant-e devra travailler : Horaire flexible.

Chargée de projet : Elizabeth Pouliot

LE PROJET

Plusieurs personnes utilisant régulièrement le système de santé connaissent mal, ou pas du tout, la question du consentement aux soins. Plus précisément, ces personnes ignorent leur droit de refuser des traitements, leur droit d'être pleinement informé-e-s des traitements, les recours possibles en cas de violation de leurs droits, le déroulement des procédures judiciaires, etc. Pourtant, la notion de consentement aux soins requiert que le ou la patient-e puisse participer au choix de ses traitements et qu'une collaboration se crée entre les professionnel-le-s traitant-e-s et le ou la patient-e.

Le projet comportera deux volets : les règles générales du consentement aux soins et les soins de fin de vie. Le projet consiste donc à vulgariser, lors d'ateliers donnés dans divers groupes et organisations, le cadre juridique et judiciaire de la question du consentement aux soins et du nouveau cadre législatif entourant les soins de fin de vie entré en vigueur en décembre 2015. Les ateliers rejoindront plusieurs types d'utilisateurs et utilisatrices du système de santé, dans la perspective d'accroître leur participation aux soins.

Considérant que le projet a été réalisé trois fois par le passé, les étudiant-e-s devront dans un premier temps s'approprier la recherche juridique déjà effectuée. Ensuite, les étudiant-e-s devront rencontrer les groupes ou organismes intéressés à recevoir les ateliers afin d'effectuer une recherche juridique complémentaire pour rendre l'atelier adapté aux besoins spécifiques de la population visée.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences : avoir suivi le cours de Droit de personne et de la famille (JUR2521) ou y être inscrit-e à la session d'automne 2018 ou détenir toute expérience pertinente en lien avec les enjeux de consentement aux soins, avoir une bonne capacité de vulgarisation et faire preuve de pédagogie

Atouts : avoir suivi le cours de Droit de la santé (JUR6560), bilinguisme

ÉTUDIANT-E-S EN DROIT D'AIDER



Participant·es : toutes les universités québécoises (UdeM, UMcGill, UOttawa section droit civil, USherbrooke, ULaval)
Supervision : UQAM



Type de projet : Mobilisation politique étudiante

Nombre d'étudiant-e-s : 2 étudiant-e-s de l'UQAM

Moment où l'étudiant-e devra travailler : Horaire flexible.

Chargé-e-s de projet : Michael Gasparro, Jessica Condemi et Patrick Cajvan

HISTORIQUE DE LA MOBILISATION

Des étudiant-e-s de diverses universités québécoises ont commencé, au cours des deux dernières années, à se mobiliser afin de maximiser l'impact de l'implication des étudiant-e-s en droit dans l'accès à la justice. S'inscrivant dans la continuité de ce mouvement, les sections des universités québécoises du Réseau national d'étudiant-e-s Pro Bono ont mis sur pied, pour les années à venir, un projet conjoint officiel Pro Bono afin d'assurer la pérennité de cette mobilisation étudiante. La supervision du projet sera effectuée par l'UQAM, dans l'objectif de décentraliser et d'étendre le projet débuté à l'Université de Montréal. Le projet vise à créer une voix étudiante et, ultimement, à formuler des revendications et des recommandations claires et réalistes, au nom des étudiant-e-s en droit du Québec, afin de modifier l'article 128 de la Loi sur le Barreau qui ne permet actuellement aucune exception, pour les étudiant-e-s en droit, aux actes réservés aux avocat-e-s.

LE PROJET

Par sa nature, ce projet se distingue donc des autres projets Pro Bono en ce qu'il ne s'associe pas à aucun organisme partenaire et ne vise pas à donner de l'information juridique. Il se veut avant tout d'offrir une structure à une mobilisation étudiante et ne se veut pas un projet destiné aux justiciables. Afin d'atteindre l'objectif final, le projet comporte six axes d'action et de mobilisation :

1. Informer la communauté étudiante sur la problématique ;
2. Maintenir un contact constant avec les associations étudiantes pour bénéficier de leur appui ;
3. Recueillir des témoignages d'avocat-e-s du Québec et à l'extérieur du Québec pour démontrer qu'une supervision adéquate des étudiant-e-s en droit est possible ;

4. Rencontrer les conseils d'administration des Barreaux régionaux pour sensibiliser les avocat-e-s à la question ;
5. Obtenir l'appui de d'autres acteurs du domaine, notamment les juristes, les organismes communautaires œuvrant dans la défense de droits ou offrant des services juridiques, les Jeunes Barreaux, etc. ;
6. Effectuer de la recherche juridique sur la problématique, notamment une recherche sur la législation pertinente et sur les autres régimes de droit existant dans d'autres provinces ou d'autres pays.

Puisque le projet comporte plusieurs axes d'action et de mobilisation, le produit final prendra plusieurs formes : notes de recherche, rédaction de mémoire, organisation d'évènements, présentations, rédaction d'articles, rencontres avec des avocate-s/juristes/organismes/groupes, etc. Deux chargé-e-s de projet s'occuperont de la coordination de l'équipe de travail composée de 12 étudiant-e-s, plus précisément de deux étudiant-e-s de chaque université participant au projet conjoint. Bien qu'il y aura un-e juriste conseiller-ère, l'équipe d'étudiant-e-s travaillera avec une équipe de personnes ressources qui sauront la conseiller et la guider.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences : Les étudiant-e-s doivent entamer minimalement leur 2^e année à l'automne 2018, à moins de démontrer un niveau de maturité suffisant en plus d'avoir des expériences leur permettant d'avoir une compréhension de la complexité des enjeux d'accès à la justice au Québec et au Canada.

JURISTES À DOMICILE



Participant·es : UdeM, UMcGill
Supervision : UdeM



Domaines de droit : Domaines variés

Nombre d'étudiant·e-s : 1 étudiant·e de l'UQAM

Moment où l'étudiant·e devra travailler : Horaire flexible, mais l'horaire sera fixe et convenu au début du mandat.

L'ORGANISME

Les services de l'organisme sont dispensés par un·e juriste de l'équipe qui se déplacera auprès de la personne qui fait la demande et non l'inverse. Cette approche a pour objectif de favoriser et de viser le mieux-être des personnes à mobilité réduite, qui présentent des limitations physiques ou intellectuelles ou encore, qui préfèrent tout simplement ne pas se déplacer, pour quelque raison que ce soit.

LE PROJET

Le projet en est un d'assistance d'avocat·e, de recherche juridique, de création d'outils d'information juridique. Plus précisément, les tâches des étudiant·e-s se diviseront ainsi:

- Rencontrer en équipe, avec la supervision d'un·e avocat·e, les membres de JAD pour répondre à leurs questions
- Aider les membres à remplir un formulaire, déposer une plainte ou un recours devant des organismes administratifs
- Faire de la recherche sur les différents domaines de droit relatifs aux problèmes des membres
- Produire des dépliants informatifs sur divers sujets de droit

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigence : aucune.

Atout : être bilingue

ORGANISATION DES FEMMES PHILIPPINES DU QUÉBEC (FILIPINO'S WOMEN ORGANIZATION IN QUEBEC – PINAY)



Participantes : UMcGill
Supervision : UMcGill



Domaines de droit : Droit du travail, Droit de l'immigration, Droits et libertés de la personne

Nombre d'étudiant-e-s : 1 étudiant-e de l'UQAM

Moment où l'étudiant-e devra travailler : Horaire flexible, mais les étudiant-e-s doivent pouvoir rencontrer les clientes les soirs et les fins de semaine.

L'ORGANISME

Fondé en 1991, PINAY est un organisme de défense des droits des femmes philippines, femmes dont la plupart font partie du programme des aides familiales migrantes. La mission de l'organisme est d'organiser les femmes philippines migrantes travaillant principalement en tant que travailleuses domestiques. Depuis plus de 20 ans, l'organisme rassemble ces travailleuses et leurs allié-e-s afin de lutter pour un niveau de vie décent ainsi que pour la reconnaissance pleine et entière des droits fondamentaux.

LE PROJET

Le projet consiste à assister l'organisme dans la défense de droits des femmes philippines, en effectuant diverses tâches, soient :

- Accompagnement à la cour (prise de notes, support moral, fournir des informations) ;
- Une fois par mois, lors de la clinique juridique, les étudiant-e-s feront des entrevues avec les clientes. Ils ou elles feront ensuite de la recherche juridique sur les cas, sous la supervision des avocates-superviseures ;
- Recherche juridique dans le droit de l'immigration, droit du travail, droits et libertés de la personne, droit de la famille, trafic humain et droit civil;
- Participation à des mini-conférences organisées par PINAY, notamment des séminaires destinés au public sur divers enjeux en lien avec la mission de l'organisme.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences : être bilingue, être généralement disponible les soirs et fins de semaine, avoir un bon sens de l'organisation et du suivi, être sensibilisé-e aux enjeux systémiques auxquels font face les femmes philippines migrantes, être à l'aise d'intervenir auprès d'une population vulnérable

REGROUPEMENT DES COMITÉS LOGEMENT ET ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES DU QUÉBEC (RCLALQ)



Domaine de droit : Droit du logement

Nombre d'étudiant-e-s : 4 étudiant-e-s

Moment où l'étudiant-e devra travailler : Horaire flexible.

L'ORGANISME

Le RCLALQ se donne comme mandat principal de promouvoir le droit au logement et d'être un porte-parole politique pour les locataires, en particulier pour les ménages locataires à faible revenu. Il a comme second mandat de favoriser le droit d'association et de mobiliser autour des enjeux relatifs au droit du logement dans une optique de prise en charge et d'éducation populaire autonome et de sensibilisation de l'opinion publique. Enfin, le Regroupement a comme troisième mandat la défense des droits des locataires par le biais de la formation, de l'information et de la diffusion du contenu juridique, politique et social lié au logement locatif.

LE PROJET

L'organisme souhaite documenter et analyser le travail effectué par la Régie du logement. Plus spécifiquement, il consistera à dresser un portrait des jugements rendus par la Régie du logement afin d'effectuer une analyse plus systématique des décisions rendues défavorablement aux locataires. Le projet en est donc un de recherche et d'analyse de jurisprudence. Les étudiant-e-s devront ainsi travailler étroitement avec l'organisme et l'avocat superviseur afin de convenir d'une méthodologie de recherche claire et précise (échantillon de juges, échantillon thématique, échantillon temporel, variables à observer, etc.). Cette recherche permettra à l'organisme de mieux cerner les barrières systémiques auxquelles font face les locataires face aux décideur-e-s de la Régie du logement. Si l'organisme souhaite rendre public les résultats obtenus par cette recherche, les noms des étudiant-e-s ou de l'avocat superviseur ne seront pas divulgués.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigence : avoir suivi le cours de Droit du logement (JUR6545) ou y être inscrit-e à l'automne 2018 ou détenir toute expérience pertinente en droit du logement



Domaine de droit : Droit de l'environnement

Nombre d'étudiant-e-s : 2 étudiant-e-s

Moment où l'étudiant-e devra travailler : Horaire flexible.

L'ORGANISME

Actif depuis 1982, le RQGE est un lieu de réseautage pour les organismes voués à la protection de l'environnement et à l'émergence d'une société écologique. Le RQGE favorise la mise en commun des connaissances et des actions des membres. Le RQGE représente les groupes dans leurs revendications communes auprès du gouvernement, notamment concernant une reconnaissance concrète et un financement adéquat du mouvement environnemental pour ses apports à la protection du patrimoine naturel, à la santé publique et au mieux-être de la société québécoise. Le RQGE collabore aussi avec les autres secteurs de la société, particulièrement les groupes communautaires, en vue de décroiser le secteur de l'écologie en partageant les préoccupations environnementales avec l'ensemble des mouvements sociaux.

LE PROJET

Le projet vise à développer la boîte à outils disponible sur le site internet du RQGE et destinée à ses membres. Plusieurs recours envisageables pour les groupes écologistes méritent d'être vulgarisés et centralisés au sein d'une même boîte à outils afin de rendre accessible l'information juridique à ces groupes. Pour ce faire, les étudiant-e-s devront préalablement entrer en contact avec les groupes écologistes afin de récolter leurs questionnements sur les divers thèmes que l'organisme propose d'aborder. Ce dernier souhaite que les étudiant-e-s effectuent de la recherche juridique et un travail de vulgarisation dans le but de créer divers outils (guide, capsule vidéo, mémo juridique, etc.) sur les thèmes suivants : les demandes d'accès à l'information, la récente réforme de la Loi sur la qualité de l'environnement, la Loi canadienne sur la protection de l'environnement ou encore la requête en injonction. Le travail des étudiant-e-s s'agira donc d'arrimer et d'adapter l'information juridique avec la réalité de terrain des groupes écologistes.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences : être très autonome et débrouillard-e

Atouts : avoir suivi le cours de Droit de l'environnement (JUR6550) ou toute autre expérience pertinente en lien avec les luttes environnementales, avoir de l'expérience en recherche

SERVICES JURIDIQUES COMMUNAUTAIRES DE POINTE-SAINT-CHARLES ET PETITE-BOURGOGNE



Domaines de droit : Domaines variés

Nombre d'étudiant-e-s : 1 étudiant-e

Moment où l'étudiant-e devra travailler : L'étudiant-e travaillera conjointement avec l'organisatrice communautaire qui travaille à temps partiel. La demi-journée devrait donc être faite durant son horaire de travail, soit mardi, mercredi ou jeudi.

L'ORGANISME

Les Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne est un organisme communautaire à but non lucratif qui existe depuis 1970 en plus d'être un centre local d'aide juridique, sous le contrôle de la population locale. Le travail de l'équipe s'inscrit dans trois grands axes d'intervention : centre local d'aide juridique, augmenter l'accès à la justice et participer activement aux activités communautaires et de concertation des quartiers desservis. Ainsi, l'organisme offre, entre autres, des services juridiques gratuits ou à faibles coûts à la population des quartiers desservis, représente les intérêts collectifs des deux quartiers desservis, effectue de la recherche sur divers sujets en droit social, organise des activités d'information juridique, collabore avec le milieu communautaire des quartiers, etc.

LE PROJET

Dans une perspective d'amélioration de l'accès à la justice, l'organisme a mis en place un programme de conférences et d'ateliers qui ont pour but de rendre l'information juridique le plus accessible possible. Le projet Pro Bono consiste à travailler sur le contenu de certains de ces ateliers d'éducation aux droits. Bien que l'organisme ait certaines idées sur les sujets à aborder, elles seront à préciser selon les intérêts de l'étudiant-e et des demandes d'ateliers que l'organisme recevra. Il s'agit donc d'un projet qui jumelle recherche juridique, synthèse, vulgarisation, communication et production d'ateliers. Les étudiant-e-s pourront aussi être amené-e-s à effectuer d'autres tâches en fonction des besoins de la population desservie.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences : avoir un intérêt pour la justice sociale et l'accès à la justice, avoir une grande autonomie, avoir un accès fonctionnel.

SOS GSLR



Domaine de droit: Droit de l'environnement

Nombre d'étudiant-e-s : 2 étudiant-e-s

Moment où l'étudiant-e devra travailler : Horaire flexible.

L'ORGANISME

Le 13 décembre 2016, les citoyen-ene-s de Grenville-sur-la-Rouge ont appris, lors d'une séance du conseil municipal, qu'une compagnie (Canada Carbon inc.) voulait soustraire une superficie des terres agricoles pour pouvoir y développer un projet minier. Des citoyen-ene-s ont ainsi formé le groupe SOS Grenville-sur-la-Rouge (SOS GSLR) afin de lutter contre ce projet minier qui va à l'encontre du développement récréo-touristique visé pour leur territoire, territoire d'ailleurs déjà affecté par le passage de camions lourds de compagnies qui en exploitent les ressources souterraines. À ce jour, la compagnie a intenté une poursuite record de 96 millions de dollars contre la municipalité afin de protéger ses droits et menace d'aller de l'avant avec sa poursuite si la municipalité fait échouer le projet.

LE PROJET

Le projet minier menaçant d'avoir plusieurs impacts sur l'environnement des citoyen-ene-s de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, SOS GSLR souhaite faire la lumière sur la réglementation protégeant cet environnement, informer les citoyen-ene-s des interactions au niveau juridique, des précédents jurisprudentiels et des lois environnementales applicables à ce projet. Le travail des étudiant-es s'inscrirait ainsi dans cette campagne citoyenne de sensibilisation et d'information en apportant des éclaircissements quant à l'existence ou la reconnaissance, en droit québécois et canadien, d'une protection légale pour les milieux humides, pour le cerf de Virginie ainsi que pour la rivière du Calumet et sa faune aquatique (les sujets seront explorés successivement). Concrètement, le travail consiste en une recherche de législation et de jurisprudence sur la question. Précisons que le travail des étudiant-es s'inscrit dans la campagne d'information citoyenne sur les enjeux légaux touchant le projet minier en question et ne vise pas à bâtir la défense légale de la municipalité dans l'éventualité où la poursuite se développe.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences : avoir suivi le cours d'Introduction à l'étude du droit et à la méthodologie juridique (JUR2509) et de Droit administratif (JUR2530) ou y être inscrit-e à la session d'automne 2018, être débrouillard-e, être autonome et avoir une bonne capacité de vulgarisation

Atouts : avoir suivi le cours de Droit de l'environnement (JUR6550), toute expérience pertinente en lien avec le droit administratif ou les enjeux environnementaux

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE (SQDI)

(anciennement, l'Association québécoise pour l'intégration sociale (AQIS))



Domaines de droit : Droit de la santé, Droits et libertés de la personne

Nombre d'étudiant-e-s : 4 étudiant-e-s

Moment où l'étudiant-e devra travailler : Horaire flexible.

L'ORGANISME

L'Association du Québec pour l'intégration sociale a pour mission la promotion des intérêts et la défense de droits des personnes vivant avec une déficience intellectuelle et leur famille. L'AQIS est soutenue par l'Institut québécois de la déficience intellectuelle qui participe à la promotion de la recherche ainsi qu'à la formation favorisant ainsi de meilleures pratiques d'intervention auprès de ces personnes leur permettant d'accroître leur participation sociale.

LE PROJET

Le projet vise à faire une recherche juridique sur une ou des problématiques juridiques vécues dans le milieu, destiné à des personnes ayant une déficience intellectuelle, à leur famille, ou encore à des groupes de défense des droits. Il vise également à vulgariser l'information juridique afin d'élaborer un guide pratique destiné à la population ciblée. Parmi les sujets envisagés, sont compris :

- La discrimination subie par les jeunes en situation d'handicap en milieu scolaire ;
- Les questions sur la contention chimique et physique ;
- Le refus de soins et le refus de consentement médical ;
- Comment utiliser de façon pratique les articles de la LSSSS dans le cadre médical.

EXIGENCE(S) ET ATOUT(S)

Exigences : avoir suivi le cours de Droit de la santé (JUR6560) ou avoir toute expérience dans le domaine de la santé, du droit de la santé ou avec une population ayant une déficience intellectuelle. Les étudiant-e-s doivent être ouvert-e-s et respectueux-euses des personnes ayant une déficience intellectuelle. Tout commentaire capacitiste ou visant à stigmatiser les personnes ayant des limitations fonctionnelles entrainera l'expulsion de l'étudiant-e et la fin de sa collaboration avec l'organisme. Pareillement, l'organisme vise à être un milieu exempt de harcèlement et de violence dans ses relations de travail. Les commentaires dégradants, sexistes, racistes ou agressifs sont prohibés et mèneront à l'expulsion de l'étudiant-e.

NOS PARTENAIRES FINANCIERS

mccarthy
tetrauit

WestlawNext® CANADA



THOMSON
REUTERS

Westlaw® CANADA

La référence

UQÀM



LEGAL AID ONTARIO
AIDE JURIDIQUE ONTARIO



The Law
Foundation
of Ontario

Pro Bono UQAM est reconnaissant du soutien que nous recevons de nos bailleurs de fonds et de nos partenaires. Merci de participer à notre mission!